

Copie

Réponse du Consul général de France au Ministre Brésilien

Le Soussigné, Consul général de S. M. Br. Chrétienne a l'honneur de présenter ses compliments à S. Ex^{ce} M^{rs} D'Andrada et Silva, Ministre et Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et des Affaires Etrangères, et il s'empresse de déclarer franchement qu'il a appris avec un sentiment pénible, par la note de S. Ex^{ce} en date du 27 courant, ce qui s'était passé dans l'après midi de ce même jour, lors de l'entrée en cette rade du brick de guerre le Ruse.

Le Soussigné s'est hâté de communiquer cette note à M^{rs} Grimal, commandant la Division navale française, et cet officier supérieur a tenu compte avec la bonne foi qui le distingue, combien il était pénible qu'un message qu'il avait envoyé aboard de ce brick, par un des Éléves de la marine, eût été transmis d'une manière vicieuse, et surtout que ce mal entendu eut pu choquer le Gouvernement et mal être interprété défavorablement par le Public.

M^{rs} Grimal, qui avait déjà mis aux arrêts le dit Elève, s'est offert avec la meilleure volonté de se rendre immédiatement près de S. Ex^{ce} afin de lui donner toutes les explications convenables sur cet incident fâcheux; et dans la soirée du 28 il a informé le Soussigné de ce qui s'était passé dans cette conférence.

Le Soussigné, bien pénétré que la plus importante comme la plus agréable de ses Devoirs publics en cette Cour est de manifester de la manière la moins équivoque les égards et la considération qui lui sont dus, s'est rendu le 29 à l'hôtel de S. Ex^{ce}, mais il a eu le déplaisir d'apprendre qu'elle était sortie.

D'après cette exposition pénible, d'après les explications verbales que M^{rs} Grimal s'est hâté de donner à S. Ex^{ce},

il ose ajouter d'après même la conduite aussi ex-
 plaire qu'honorable des Etats-Majors et des Equipages
 des Bâtimens du Roi sur cette affaire, qui ont fréquemment at-
 té Radé et les autres Ports du Brésil, il se flatte que l'
 esprit le plus outragé et le plus susceptible ne sau-
 rait voir dans l'incident fâcheux du 27, la moindre
 intention de choquer ou de vouloir éluder les réglemens
 du Port de cette Capitale.

Le Soussigné, qui se plaît en toute occasion à
 reconnaître la loyauté du caractère de S. Ex.^{te} Monsieur
 D'Andrada e Silva, croit ne pouvoit faire qu'il a eu
 avec quelque répugnance un article violent qui a été
 inséré aujourd'hui dans le Diario do Governo sur
 le malheureux incident du 27: il a vu avec peine que
 le Rédacteur de cet article s'était laissé égarer par son
 patriotisme; et le Soussigné croit manifesté d'une ma-
 nière plus délicate les sentimens d'estime qu'il voue
 à l'hospitalière Nation Brésilienne en s'induisant tout
 commentaire et en se bornant à réclamer sur cet article
 la générosité et la considération éclairée de S. Ex.^{te}

Il prie S. Ex.^{te} M.^r D'Andrada e Silva, de vou-
 loir bien après l'assurance sincère de sa très haute con-
 sidération.

Rio de Janeiro le 30 Janvier 1823.

(Signé) Males

Pour copie conforme

Le Consul G.^{al} de France

Males